

Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)

VIGIE EN SANTÉ DES VOYAGEURS
Mise à jour en date du 1^{er} mars 2010, vol. 11, no 3

VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE JAUNE AU BRÉSIL :
NOUVELLE MISE À JOUR

ÉTAT DE SITUATION

Le ministère de la Santé du Brésil annonce une mise à jour de ses recommandations de vaccination contre la fièvre jaune, puisqu'il y a à nouveau une expansion de la zone à risque de transmission.

En effet, **l'état du Rio Grande do Sul** connaît encore un agrandissement de sa zone de transmission de la fièvre jaune. Entre décembre 2008 et avril 2009, 20 cas humains de fièvre jaune ont été confirmés. Neuf de ceux-ci sont décédés.

De plus, **l'état de Sao Paulo** a également connu un agrandissement de sa zone de transmission. Entre février et avril 2009, 28 cas humains de fièvre jaune ont été confirmés. Onze de ceux-ci sont décédés.

Pour avoir de l'information sur le risque de fièvre jaune, pour une municipalité spécifique, dans les états à endémicité partielle, consulter le site internet suivant :

http://portal.saude.gov.br/portal/arquivos/pdf/boletim_febre_amarela_09_12_09.pdf (en portugais)

Il est possible également de consulter la carte indiquant les zones à risque de transmission de la fièvre jaune au : http://portal.saude.gov.br/portal/arquivos/pdf/mapa_febre_amarela_02_12.pdf

RECOMMANDATIONS

1- La fièvre jaune étant une maladie transmise par des moustiques, il est important de prendre les précautions contre les piqûres d'insectes : porter des vêtements à manches longues et pantalons longs de couleur pâle, utiliser un insectifuge ayant une concentration de DEET d'environ 30 %.

2- À l'instar du ministère de la Santé du Brésil et des Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, nous recommandons la vaccination pour les voyageurs âgés de 9 mois ou plus visitant les régions suivantes : la totalité des états d'Acre, d'Amapa, de Amazonas, du District Fédéral de Brasilia y compris la capitale Brasilia, de Goias, de Maranhao, de Mato Grosso, de Mato Grosso do Sul, de Minas Gerais, de Para, de Rondonia, de Roraima, de Tocantins; certaines zones des états suivants : le nord-ouest et l'ouest de Bahia, le centre et l'ouest de Parana, le sud-ouest de Piaui, **presque toute la province** de Rio Grande do Sul, l'extrême-ouest et le **centre sud** de Santa Catarina , **le centre et l'ouest** de Sao Paulo.

La vaccination est recommandée pour une visite aux chutes d'Iguaçu.

Le gouvernement brésilien n'exige pas la vaccination contre la fièvre jaune pour entrer au pays.

Note : bien que des cas humains de fièvre jaune n'aient pas été rapportés sur tout le territoire de l'état de Rio Grande do Sul, le CCQSV est d'avis que les voyageurs qui s'y rendent devraient recevoir la vaccination contre la maladie quel que soit l'endroit visité. Pour les états de Santa Catarina, Parana et Sao Paulo, le CCQSV est d'avis qu'actuellement, il n'y a pas d'indication pour les voyageurs qui se rendent uniquement sur le littoral (atlantique) d'être vaccinés contre la fièvre jaune. Cependant, les voyageurs qui se rendent à l'intérieur de ces états devraient être vaccinés contre cette maladie s'ils se rendent dans une zone à risque, et se faire offrir (envisager) la vaccination pour les autres zones. En effet, de vastes territoires de ces trois états sont touchés et leurs zones de transmission ne cessent de s'agrandir.

Tenant compte de ce qui précède, il est important de respecter les précautions et contre indications à la vaccination contre la fièvre jaune.

Sources :

1. CDC Outbreaks : Yellow Fever in Brazil, mise à jour du 1^{er} mars 2010 :
<http://www.cdc.gov/travel/contentYellowFeverBrazil.aspx>
2. Le ministère de la Santé du Brésil, sur internet (bulletin de décembre 2009):
http://portal.saude.gov.br/portal/arquivos/pdf/boletim_febre_amarela_09_12_09.pdf